



## Communiqué express du 14 juillet 2023

### Objet : Arrêté du 6 juillet 2023 sur la liste de l'ESOD

Moi le renard, ambassadeur animal de la MétaNation, déclare m'opposer fermement à la nouvelle classification des « espèces susceptibles d'occasionner des dégâts»/ESOD autorisant leur mise à mort.

En tant que renard roux, je fais partie de la liste absurde et inconcevable qui a été dressée par le ministère de la Transition écologique et qui comprend le corbeau freu, la corneille noire, la pie bavarde, le geai des chênes, l'étourneau sansonnet, la martre des pins, la belette et la fouine.

Même si je peine à tous les apprécier, j'ai assez de jugement pour être horrifié par leur massacre programmé et par la stupidité de ceux qui m'ont accusé d'aller chasser en groupe, ce qui ne m'arrive jamais, pour attaquer un troupeau de vaches !!

J'en rirais si ce n'était pas aussi tragique. Car n'importe quand, tout humain armé d'un fusil, pourra sans vergogne me déterrer dans mon terrier, me piéger, me chasser et bien sûr me tuer.

Je rappelle que nous, les sois-disant « ESOD », évitons la propagation de maladies en débarrassant les cadavres d'animaux et en assurant de nombreuses tâches utiles à l'équilibre de l'écosystème.

Je note que les arguties déployées pour déclarer que nous sommes des « NUISIBLES », sont aussi fallacieuses que celles proférées par des casques, des képis et des boucliers à l'égard de jeunes émeutiers qui expriment une colère humaine dont ne maîtrisons pas le vocabulaire.

Moi, le renard bleu, roux, brun et noir, jouissant du titre d'ambassadeur animal de la MétaNation, exige le retrait immédiat de l'arrêté établissant le répertoire des animaux « NUISIBLES » et les modalités de leur *destruction*.